REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Mardi 29 septembre 2026 à 18 H 30

=-=-=-=-=

ORDRE DU JOUR

1 - PRISES EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

2 - PRISES EN CHARGE DE FACTURES D'EAU - INFORMATION

3 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

4 - ATTRIBUTION D'AIDE A LA RENTREE EN FAVEUR DES BACHELIERS ETUDIANTS - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULATIVE

5 - RENOUVELLEMENT CONVENTION CADRE - PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA DELIVRANCE DES BONS ALIMENTAIRES
PJ : convention cadre

6 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SIEGEANT POUR LE CCAS A l'UDCCAS

7 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
PJ : convention de mise à disposition

Saint-Mandrier-sur-mer, le 22 septembre 2026.

Pour le président et par délégation,
la vice-présidente,

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER (83) 83430 - C.C.A.S.

Véronique VIENOT

Hôtel de ville – Place des Résistants – 83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.60 – Télécopie : 04.94.63.52.74 – e-mail : info@ville-saintmandrier.fr